

Schéma de Cohérence Territoriale du Bassin de Thau. Rapport de Présentation du SCoT et de son chapitre individualisé valant SMVM. Tome 2



Le Schéma de Cohérence du Bassin de Thau répond aux attentes des Lois Grenelles et respecte ainsi les dispositions règlementaires du code de l'urbanisme dans sa version de février 2011.

Il se compose ainsi de trois pièces principales :

- Le Rapport de Présentation (tome 1 à 3 et annexes du Rapport de Présentation) qui expose le diagnostic et l'état initial de l'environnement, explique les choix retenus pour élaborer le PADD et le DOO.
- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables, qui expose le projet de territoire du SCoT et décline les objectifs que ce sont fixés les élus du territoire.
- Le Document d'Orientation et d'Objectifs, qui fixe les moyens règlementaires qui permettront de mettre en oeuvre les objectifs du PADD. Le DOO est composé des documents suivants: le Document d'orientations et d'Objectifs; le Chapitre individualisé valant SMVM (Volet Littoral et Maritime); le Document d'Aménagement Commercial.

Le Rapport de Présentation du SCoT du Bassin de Thau est composé de 3 tomes et d'un livret annexe :

- Tome 1 : Diagnostic et Etat Initial de l'Environnement ;
- Tome 2 : Explication des choix retenus ;
- Tome 3 : Evaluation des incidences des incidences du projet sur l'environnement et mesures envisagées pour réduire les conséquences ;
- Tome 4 : Résumé non technique ;
- Tome 5: Annexes du Rapport de Présentation

Le Tome II est constitué des chapitres suivants qui permettent d'expliquer et d'analyser la façon dont les arbitrages ont été réalisés :

- Justification des choix retenus pour établir le PADD
- Justification des choix retenus pour établir le Volet maritime et le DOO:modalités d'application de la loi Littoral; justification des grands choix d'aménagement urbain et d'encadrement des activités du Volet Maritime et littoral; justification des objectifs chiffrés de limitation de la consommation foncière dans le DOO; justification des choix d'urbanisation et d'aménagement dans les secteurs a enjeux environnementaux.

Auteurs du document : Syndicat Mixte du Bassin de Thau

Obtenir le document : Syndicat Mixte du Bassin de Thau

Mots clés : ETANG DE THAU, GESTION INTEGREE, AMENAGEMENT

Thème (issu du Text Mining) : MILIEU NATUREL, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - PAYSAGE

Date : 2013

Type de ressource : Rapport d'études

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : PRLM5721

Langue : Français

Accéder à la notice source : <http://85.31.222.100/alexandrie-7/dyn/portal/index.seam?page=alo&aloid=5721>

Télécharger les documents :

<http://85.31.222.100/alexandrie-7/dyn/portal/digidoc.seam?>

[actionMethod=dyn%2Fportal%2Fdigidoc.xhtml%3AdownloadAttachment.openStateless&statelessToken=LfwLP470fwg5Uk9VYkR-x_CIKt0texQBt8QloYXngl](http://85.31.222.100/alexandrie-7/dyn/portal/digidoc.seam?actionMethod=dyn%2Fportal%2Fdigidoc.xhtml%3AdownloadAttachment.openStateless&statelessToken=LfwLP470fwg5Uk9VYkR-x_CIKt0texQBt8QloYXngl)

Commune : SÈTE (34301), MARSEILLAN (34150), MÈZE (34157), LOUPIAN (34143), BOUZIGUES (34039), BALARUC-LE-VIEUX (34024), BALARUC-LES-BAINS (34023), FRONTIGNAN (34108)

Département : HERAULT (34)

Région : LANGUEDOC-ROUSSILLON (91)

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/schema-de-coherence-territoriale-du-bassin-de-thau-rapport-de-presentation-du-scot-et-de-son-chapitr1>



Ce portail, créé et géré par l'Office International de l'Eau (OIEau), est géré avec l'appui de l'Office français de la biodiversité (OFB)

